



Réf: AT/DO24/SDT/ DRA /CRU /35 /2024

Guelma le 27/03 /2024

MONSIEUR DOT GUELMA
A
ETP Feddaoui bilbel B/hocine
Cité 1300 logts BT23 N°218 Dréan
-EL Taref-

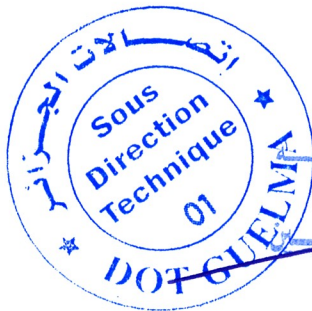
Objet: Mise en Demeure -01-

Vous Mets en demeure en vue de reprendre les travaux concernant le projet:

N° ODS	Date ODS	N°BC	Description	Date de commande
19	01/02/2024	230409	Travaux câble FO Cité Zouazou +Lycée	21/08/2023

Et de respecter vos engagements conformément aux clauses contractuelle
Dans un délai de 08 jours , Faute de Quoi votre contrat sera résilié conformément à
l'article N° 34 du contrat.

Le Directeur Opérationnel
De Guelma



الدير العملي للاتصالات
امضاء: يوسف